21,8,81

ASSOCIATION ETUDIANTE DU CEGEP DE SAINT-LAURENT
625 BOUL SAINTE-CROIX
VILLE SAINT-LAURENT
H4L 3X7
QUEBEC
TEL: (514) 747-4026

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 22 OCTOBRE 1981 DANS LA GRANDE SALLE

Ordre du jour

0-Procédures
1-Elections complémentaires
2-Rapport du comité sur les notes de cours
3-Les Négociation
A)Information
B)Questionset réponses
C)Prises de position
4-Varia

0-PROCEDURES

Paul Arsenault etStephane Hénault sont proposés à la présidence de l'A.G.
Paul Arsenault se désiste.
Stéphane Hénault est élu par acclamation.

Sonia Hamel et Sylvain Boyer sont proposés au poste de secrétaire d'assemblée.
Sonia Hamel se désiste.
Sylvain Boyer est élu par acclamation.

l'O.D.J. tel que proposé par le C.C. est adopté à l'unanimité.

1-ELECTIONS COMPLEMENTAIRES.

P:Paul Arsenault
S:Yvon D'Astous

Robert Deschênes est proposé au poste de secrétairesAux affaires internes.

Robert Deschênes est élu par acclamation.

2-RAPPORT DU COMITE SUR LES NOTES DE COURS.

Ce point est-reporté à une assemblée ultérieur.

3-LES NEGOCIATIONS

P:Yves Paquette

S:Luc Brulotte

Il est proposé d'adopter les dix principes suivant:Voir annexe.

Proposition privilégiée
P:Yvon D'Astous

S:Paul Arsenault

Il est de levée l'assemblée.

la proposition est adoptée à forte majorité

L'assemblée est donc levée.